

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2025 à 18H30

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 26 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

18 présents	Christophe Reynier-Duval Christelle Aubertin Béatrice Réhor Mariel Martin Romain Espinosa Jean-Antoine Espinosa Viviane Bécart	Christine Rieu Florian Ricou Mélanie Tricot Sylvie Gourdon Julien Dufay Maeva Aubertin Michèle Bugnet	Michel Légerot Danielle Lopez Nathalie Runser Jean Benat
1 procuration	Ghislaine Eynard a donné pouvoir à Christelle Aubertin		
4 absents	Laure Barnini Jennifer Bremond	Richard Giner Anne-Laure d'Alauzier	
Secrétaire de séance	Christelle AUBERTIN		
Vœu			
Objet :	Vœu d'opposition au projet HYFEN porté par la société NATRAN leader européen du transport de gaz		
Rapporteur	Christophe REYNIER-DUVAL		
N° Acte			

La commune de Caderousse, comme douze autres communes vauclusiennes a reçu en Mairie au cours de l'été la communication d'un arrêté préfectoral en date du 24 juillet 2025 portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées closes non attenantes aux habitations ou non closes, afin de permettre aux agents de la société Natran ainsi qu'aux entreprises mandatées par ses soins, de réaliser des études préalables au projet de réseau de transport d'hydrogène gazeux par canalisation reliant Saint-Martin-de-Crau (13) à Erching (57).

Cet arrêté a été affiché en mairie et demeure consultable par tous les citoyens qui le désireraient.

La société Natran a sollicité une rencontre avec le Maire de la commune afin de pouvoir présenter la société ainsi que le projet HYFEN, qui prévoit la construction de 800km de réseau de transport d'hydrogène reliant Barcelone à la frontière allemande. En France, 13 départements, 5 régions et plus de 600 communes seront impactées.

L'objectif porté par la société est d'obtenir 100% de gaz renouvelable dans les réseaux en 2050, pour permettre une décarbonation de la France et de ses pays frontaliers.

Les études lancées sont financées par l'Union européenne. Si le projet est actuellement au stade d'études de faisabilité, il paraît important de souligner dès à présent, la position sans équivoque de la commune sur celui-ci.

Les études de base et de concertation ne débiteront pas avant 2026/2027, les études de détails devraient être conduites en 2029 et la prise de décision sur l'investissement pas avant 2029, pour un démarrage de travaux envisagé en 2030.

Caderousse est un village de 2600 habitants, situé dans la vallée du Rhône, à proximité de la ligne TGV, de l'autoroute A7, de sites nucléaires, et de barrages hydrauliques. Le village est également soumis au risque



SEANCE DU 2 DECEMBRE 2025 à 18H30

inondation et couvert par deux PPRI (plan de prévention du risque inondation), sans qu'il soit besoin d'ajouter du risque aux risques.

Cette dorsale européenne entre l'Espagne et l'Allemagne, peut être louable du point de vue environnementale, mais elle n'aura aucun apport ni aucune plus-value pour notre village, qui la subira purement et simplement. Elle sera une autoroute de l'hydrogène, sous terre, avec toutes les inquiétudes et risques d'accidents que cela implique.

Ce projet ressemble étrangement au projet ERIDAN et doit donc nous inquiéter dès aujourd'hui.

C'est dans cette optique qu'il est une volonté claire de pouvoir s'opposer fermement à ce projet et à son tracé qui impactera, à n'en pas douter la campagne caderoussienne.

En conséquence, le conseil municipal émet le vœu suivant :

- Affirmer son opposition au projet de création d'un gazoduc porté par la société Natran.
- Autorise Monsieur le Maire à alerter Monsieur le préfet, Madame la Députée et Messieurs les sénateurs du département sur les impacts d'un tel projet pour la commune de Caderousse.

Dossier approuvé à l'unanimité

Ainsi délibéré en sa séance le jour,
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme
Caderousse le 3 décembre 2025
Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL
La secrétaire de séance, Christelle AUBERTIN

